École primaire publique de SERRES-CASTET

Guide de la rentrée scolaire

2026-2027

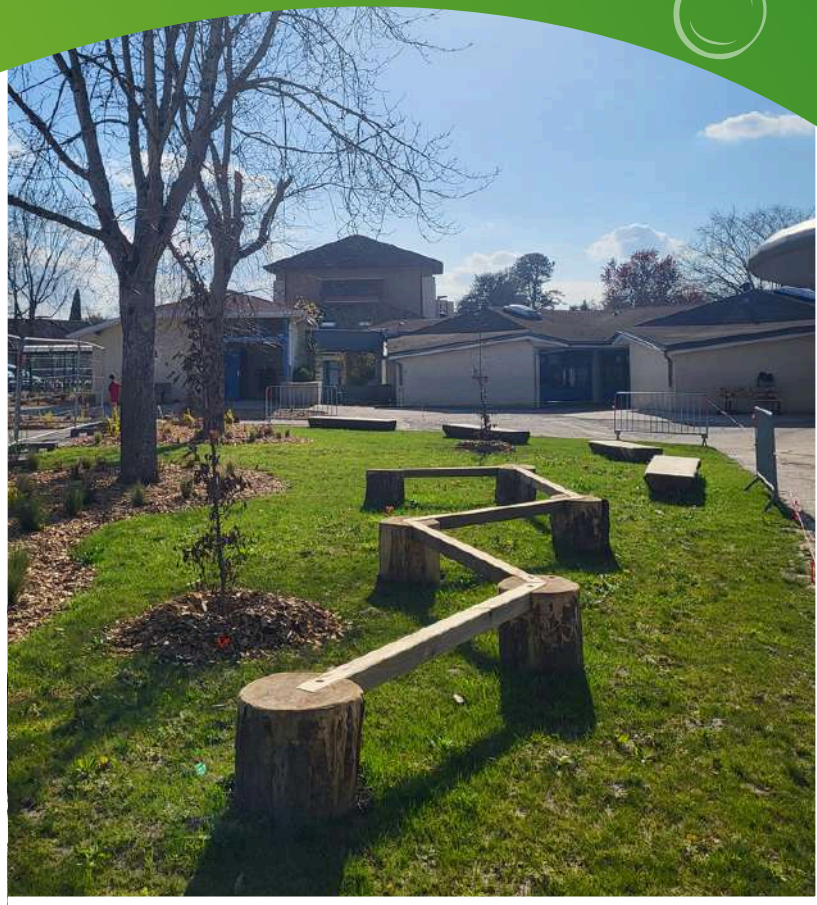

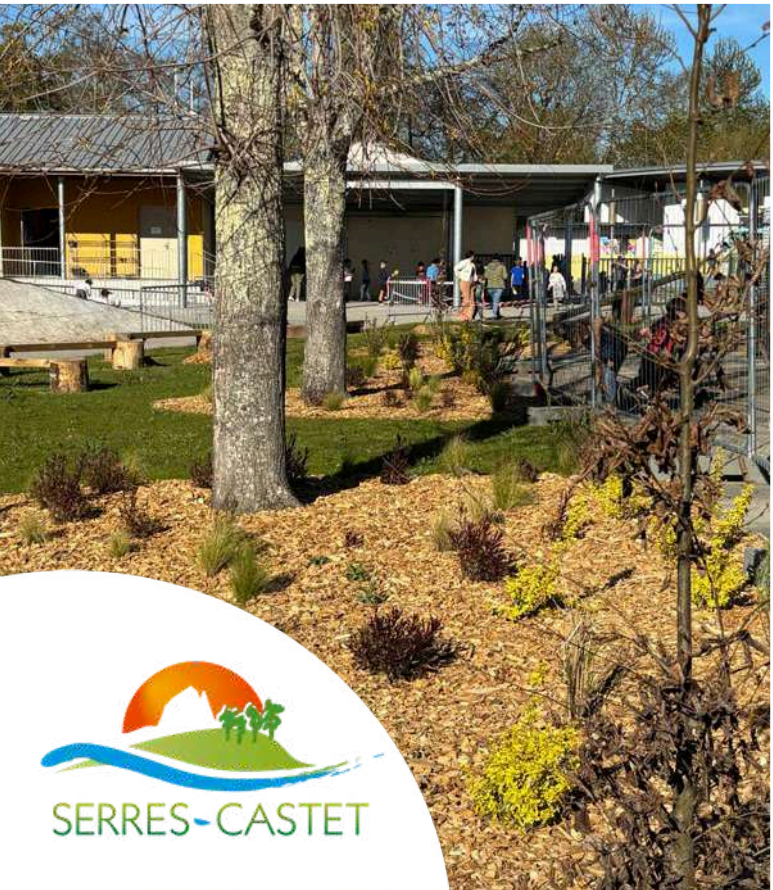

SERRES-CASTET

Notre groupe scolaire

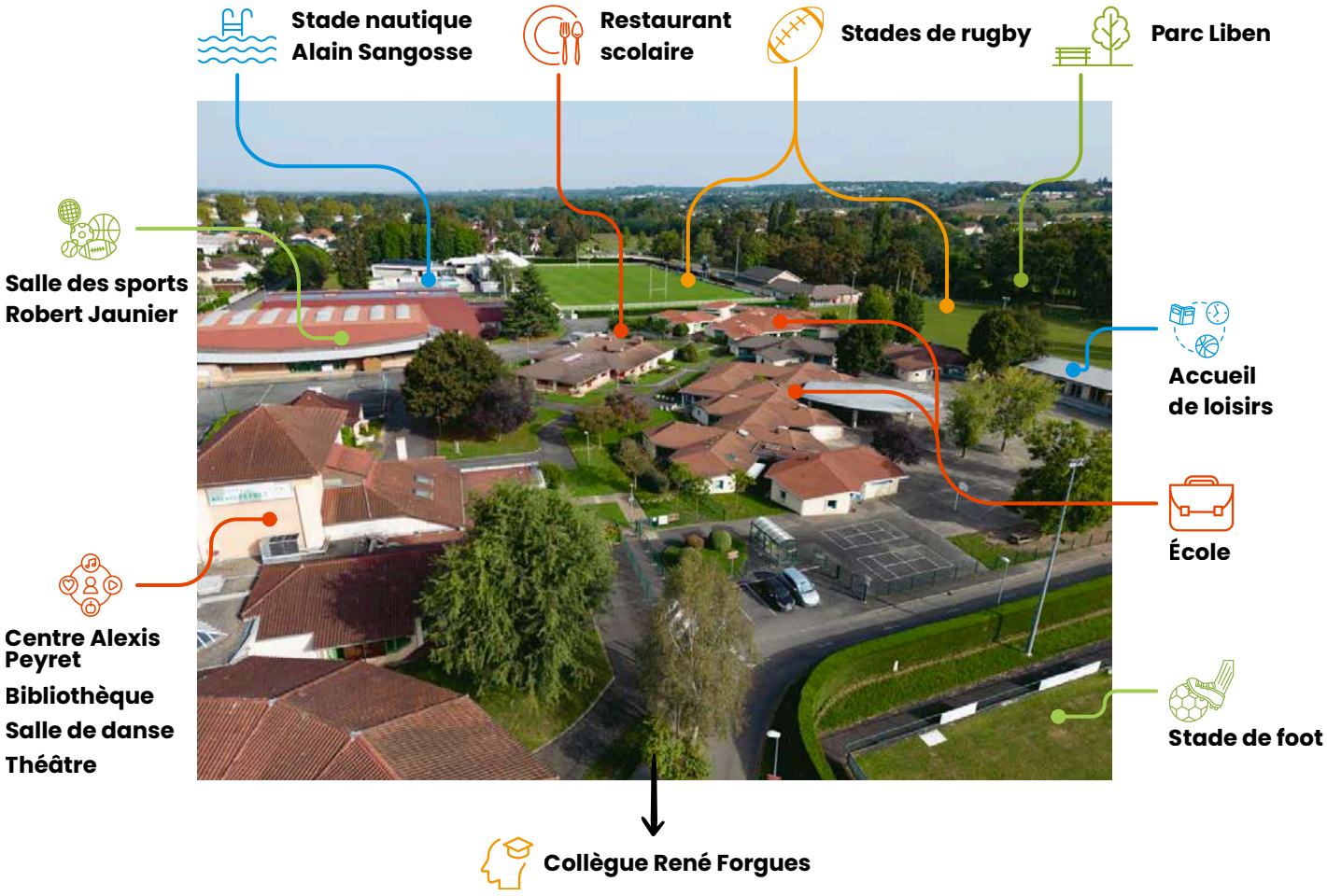

Notre groupe scolaire se situe sur un **endroit protégé et apaisé**, sans voiture et dans un cadre verdoyant. À proximité de l'école, de nombreuses **infrastructures sportives et culturelles** sont utilisées par les écoliers.

La commune a la charge des **bâtiments scolaires**, équipe les salles de classe de **mobiliers** et de **matériel numérique** (vidéo-projecteurs et ordinateurs dans chaque classe).

Elle assure aussi le **fonctionnement** (énergie, entretien, ATSEM) et met à disposition de l'école un **budget** pour les **fournitures**, les **activités** et les **sorties**.

Les familles bénéficient des **services périscolaires** : accueil de loisirs matin/soir, ALSH les mercredis et pendant les vacances scolaires, étude surveillée, restaurant scolaire, transport scolaire. Les tarifs de ces services sont votés annuellement par le Conseil municipal.

Notre groupe scolaire en chiffres

Part du groupe scolaire dans le budget de fonctionnement de la commune

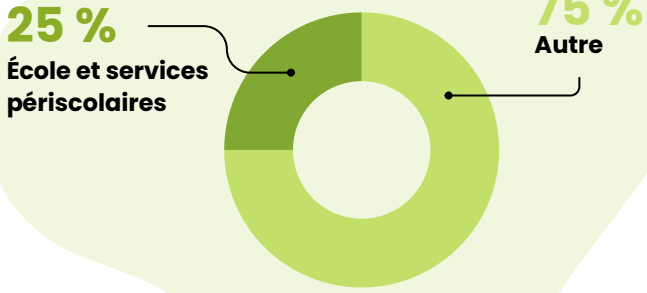

37 120 €
budget alloué pour les fournitures, activités et sorties

95,42 €
par enfant
budget alloué pour les fournitures, activités et sorties

Répartition des charges budgétaires pour le restaurant scolaire

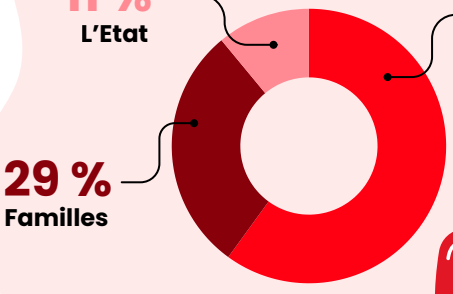

6,60 €
Prix de revient d'un repas

Tous les repas sont cuisinés sur place en privilégiant le bio, le local et le saisonnier

Répartition des charges budgétaires pour l'ALSH et l'accueil périscolaire

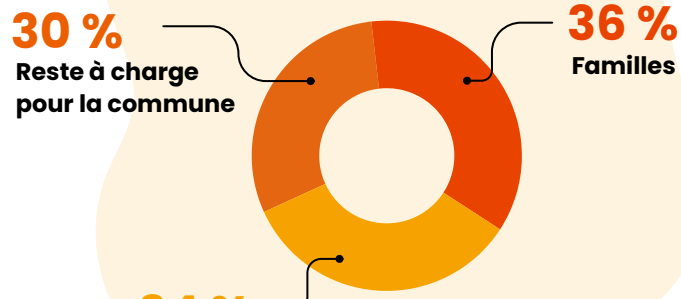

Répartition des charges budgétaires pour le transport scolaire

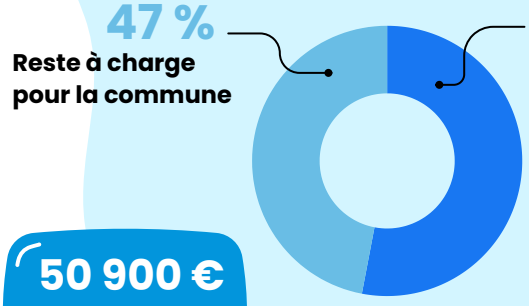

50 900 €
coût des charges liées au transport scolaire

Organisation de la semaine scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h35	Accueil du matin	Accueil du matin		Accueil du matin	Accueil du matin
8h35-12h	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
12h-13h35	Pause méridienne	Pause médirienne	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13h35-16h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
16h30-19h	Accueil du soir	Accueil du soir		Accueil du soir	Accueil du soir

Ouverture du centre de loisirs durant les vacances scolaires : 7h30 – 18h30

Les dates clés du calendrier scolaire

Rentrée des élèves
Mardi 1er septembre 2026

Vacances d'hiver
Du samedi 13 février 2027
au dimanche 28 février 2027

Vacances de la Toussaint
Du samedi 17 octobre 2026
au dimanche 1er novembre 2026

Vacances de printemps
Du samedi 10 avril 2027
au dimanche 25 avril 2027

Vacances de Noël
Du samedi 19 décembre 2026
au dimanche 3 janvier 2027

Vacances d'été
Samedi 3 juillet 2027

Durant les vacances de Noël, l'ALSH est **ouvert du lundi 28 décembre au jeudi 31 décembre 2026**

INSCRIPTIONS
Dernier délai le lundi avant 10h, 15 jours avant la semaine concernée

Pour le pont de l'Ascension, l'ALSH sera **fermé les 6 et 7 mai 2027**

1ère inscription scolaire

Votre enfant va rentrer pour la 1ère fois à l'école de Serres-Castet ?

Contactez le service enfance de la mairie pour procéder à sa 1ère inscription et connaitre les modalités.
Une fois votre inscription faite, le service enfance vous transmettra des identifiants de connexion au portail "parents- services" pour procéder à l'ouverture des droits aux services péri/extra-scolaires.

Service enfance
situé au centre de loisirs

05.59.33.54.42
service-enfance@serres-castet.fr

Ouverture des droits aux services péri/extra-scolaires

1 Connectez-vous au portail "parents-services" :

Connectez-vous au portail avec vos identifiants de connexion qui vous ont été communiqués par mail par le service enfance.

Rendez-vous sur https://serres-castet.les-parents-services.com/ ou scannez

2 Vérifiez les informations parents / enfant préremplies, modifiez si nécessaire

3 Réservez les services péri/extra-scolaires souhaités :

transport scolaire, accueils périscolaires, restaurant scolaire, étude surveillée, mercredis, vacances

- **Si votre enfant fréquente un service régulièrement et à dates fixes :**

  Réservez les jours de fréquentation sur une semaine type. Ils seront reportés sur toutes les semaines de l'année scolaire (saufs mercredis et vacances). Ces données restent modifiables dans le respect des délais.

- **Si votre enfant ne fréquente pas un service régulièrement sur des dates fixes :**

  Réservez les jours de fréquentation tout au long de l'année en allant régulièrement sur le portail "parents-services".

4 Envoyez les documents attendus au service enfance :

- Document unique dument complété
- Copie du carnet de santé
- Attestation d'Aide aux Temps Libres- Le cas échéant
- Attestation QF CAF ou MSA
- Attestation AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)- Le cas échéant
- Si Prélèvement automatique : contrat financier + mandat sepa +RIB - Pour les nouveaux inscrits

5 Validation de votre inscription par le service enfance :

Si le dossier est complet, vous recevrez un email de validation

Si le dossier est incomplet, vous recevrez un email "mise en attente".
Attention : Un dossier en attente = votre enfant n'est pas inscrit

6 Réservation des services sur le portail “parents-services” dans le respect des délais

Il est impératif de respecter les délais pour les réservations et/ou les modifications des services pour que celles-ci soient prises en compte.

Services péri-extrascolaires	Délais à respecter
Accueils périscolaires (matin et/ou soir)	24h
Repas	48h
Transport scolaire	24h
Étude surveillée	24h
Mercredi	le lundi 10h de la semaine concernée
Vacances	15 jours avant, le lundi à 10h

Tarifs des services “enfance”

Restaurant scolaire

QF ≤	≤ 750 €	751-1000 €	1001-1199 €	1200-1499 €	1500-1999 €	2000-2499 €	≥ 2500 €
Enfant **résidant** dans la commune	1,00 €	1,00 €	3,54 €	3,64 €	3,85 €	3,95 €	4,06 €

QF ≤	≤ 750 €	751-1000 €	1001-1099 €	≥ 1100 €
Enfant **non résidant** dans la commune	1,00 €	1,00 €	4,69 €	4,79 €

Accueils périscolaires

QF ≤	≤ 750 €	751-1000 €	1001-1199 €	1200-1499 €	1500-1999 €	2000-2499 €	≥ 2500 €
Enfant **résidant** dans la commune							
Forfait mensuel (goûter compris)	38,70 €	40,55 €	42,10 €	43,50 €	45,95 €	48,00 €	50,00 €
Etude surveillée - supplément journalier au forfait	1,38 €	1,58 €	1,68 €	1,79 €	1,89 €	1,99 €	2,09 €
Tarif horaire périscolaire ou étude surveillée	3,11 €	3,26 €	3,37 €	3,57 €	3,77 €	3,98 €	4,08 €
Enfant **non résidant** dans la commune							
Forfait mensuel (goûter compris)	47,30 €	49,65 €	51,00 €	52,65 €	56,25 €	58,35 €	60,40 €
Etude surveillée - supplément journalier au forfait	1,65 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,20 €	2,30 €	2,40 €
Tarif horaire périscolaire ou étude surveillée	3,75 €	3,95 €	4,20 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €

* Pour les familles de plusieurs enfants, une réduction de 5% est appliquée sur le forfait du 2ème enfant et des suivants.

Majoration par 1/4 d'heure après 18h30 pour les vacances et après 19h pour le mercredi ..... 3,00 €

Accueils extrascolaires (mercredis & vacances)

QF ≤	≤ 750 €	751-1000 €	1001-1199 €	1200-1499 €	1500-1999 €	2000-2499 €	≥ 2500 €
Enfant **résidant** dans la commune							
Journée	7,10 €	9,60 €	11,50 €	14,60 €	16,40 €	18,10 €	19,60€
1/2 journée avec repas *	6,00 €	7,80 €	9,10 €	11,30 €	12,50 €	13,60 €	14,70 €
1/2 journée sans repas *	2,70 €	4,30 €	5,70 €	7,90 €	9,00 €	10,00 €	11,10 €
Journée avec panier repas P.A.I	5,10 €	7,70 €	9,40 €	12,50 €	14,40 €	16,00 €	17,60 €
1/2 journée avec panier repas P.A.I	4,00 €	5,80 €	7,10 €	9,20 €	10,60 €	11,90 €	13,20 €
Enfant **non résidant** dans la commune							
Journée	15,70 €	18,60 €	20,50 €	22,50 €	23,60 €	24,70 €	25,90 €
1/2 journée avec repas *	12,00 €	14,10 €	15,40 €	16,80 €	17,70 €	18,60 €	19,50 €
1/2 journée sans repas *	8,60 €	10,70 €	11,90 €	13,30 €	14,20 €	15,20 €	16,30 €
Journée avec panier repas P.A.I	13,70 €	16,60 €	18,50 €	20,20 €	21,70 €	23,30 €	24,80 €
1/2 journée avec panier repas P.A.I	10,10 €	12,00 €	13,40 €	14,60 €	15,70 €	16,70 €	17,70 €

***Panier repas P.A.I :** 1,51 €

P.A.I : Projet d'Accueil Individualisé

***Si la ½ journée (avec ou sans repas) concerne l'après-midi, un goûter est prévu**.....0,70€

Modalités de paiement

Les factures sont établies dans les 2 premiers jours ouvrés du mois pour les fréquentations du mois précédent.
Plusieurs modes de paiement s'offrent à vous :

- En numéraire
- Par carte bancaire
- Par paiement en ligne sécurisé sur le portail "parents-services"
- Par prélèvement bancaire
- Par chèque bancaire *(libellé à demander)*
- Par chèque CESU papier *(uniquement pour l'accueil péri et l'extrascolaire)*

Le transport scolaire

A Serres-Castet, le transport scolaire est un **service gratuit** organisé par la commune.
2 circuits desservent de nombreuses parties de la commune.
Cette solution alternative à la voiture permet d'émettre moins de CO2 et de limiter le nombre de véhicules circulant autour du groupe scolaire (près de 210 voitures d'après une enquête de 2022 !).

Si votre organisation le permet n'hésitez plus et inscrivez votre enfant au service.

Comment le transport est-il organisé ?

Dans le bus, les enfants sont encadrés par un agent de la commune.
Sur le trajet bus-école ils sont mis en sécurité dans l'espace du groupe scolaire et sont accompagnés.
L'enfant doit être inscrit administrativement au service transport scolaire pour en bénéficier.

Le matin :

Le ramassage scolaire se fait à chaque arrêt aux horaires indiqués.

Le soir :

Vous avez la possibilité de désigner des personnes de confiance pour récupérer l'enfant à l'arrêt du bus.
A partir du CP les enfants peuvent rentrer seuls à leur domicile sur autorisation parentale.
Dans les autres cas, si aucune personne autorisée ne se trouve à l'arrêt, l'enfant est ramené au centre de loisirs.
Pour le soir seuls les enfants ayant réservé sur le portail parents-services (dans le respect des délais, soit la veille à 12h00) seront conduits au bus.

Pour tous les services périscolaires,
veuillez prendre connaissance du règlement intérieur disponible sur :
www.serres-castet.fr/vivre-a-serres-castet/enfance-scolarite-jeunesse/enfance → documents
Toute inscription vaut acceptation de ce règlement.

Circuit n°1 (horaires matin/ soir)

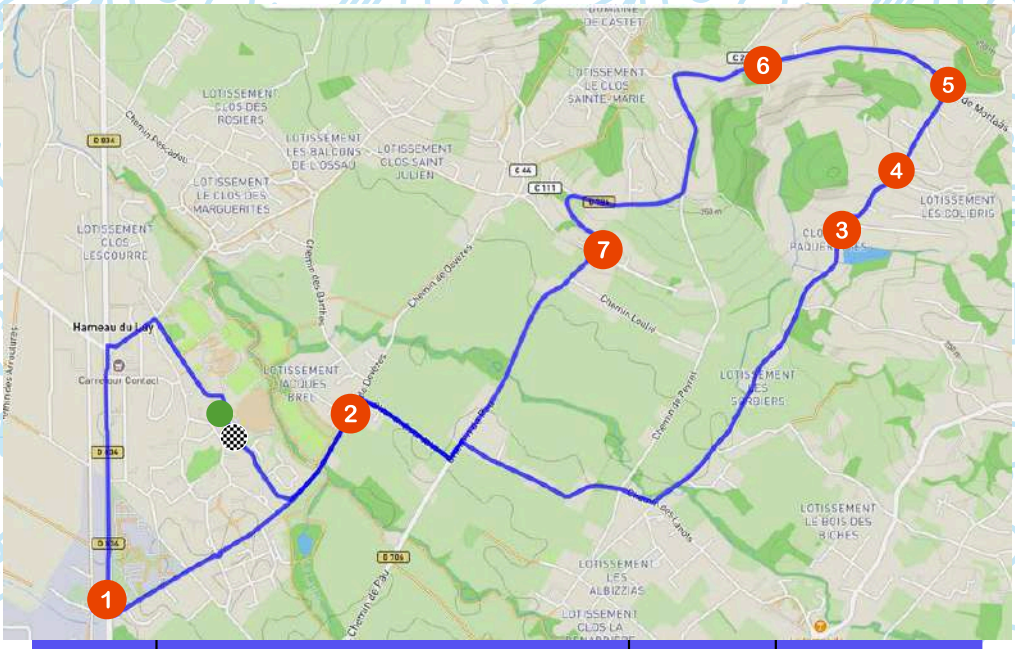

N°	ARRETS	MATIN	SOIR
	Départ groupe scolaire	8h13	16h35
1	**Rue de la Vallée d'Ossau / L'Atelier**	8h17	16h39
2	**Ch. Devèzes / Ch Bourdalié**	8h21	16h43
3	**Lot Les Champs du Lac**	8h28	16h50
4	**Chemin de Cassou**	8h30	16h52
5	**Ch. Mulé / Route de Morlaàs**	8h32	16h54
6	**Rte. de Morlàas / Impasse Bayrou**	8h34	16h56
7	**Chemin de Pau / Le Peyret**	8h37	16h59
	Arrivée groupe scolaire	8h42	17h04

Les horaires peuvent varier de 5 min

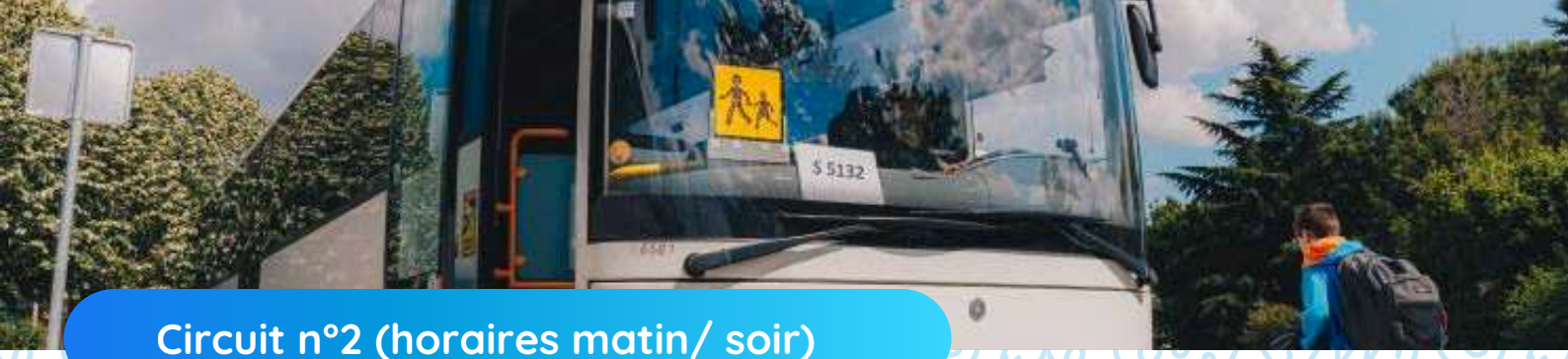

Circuit n°2 (horaires matin/ soir)

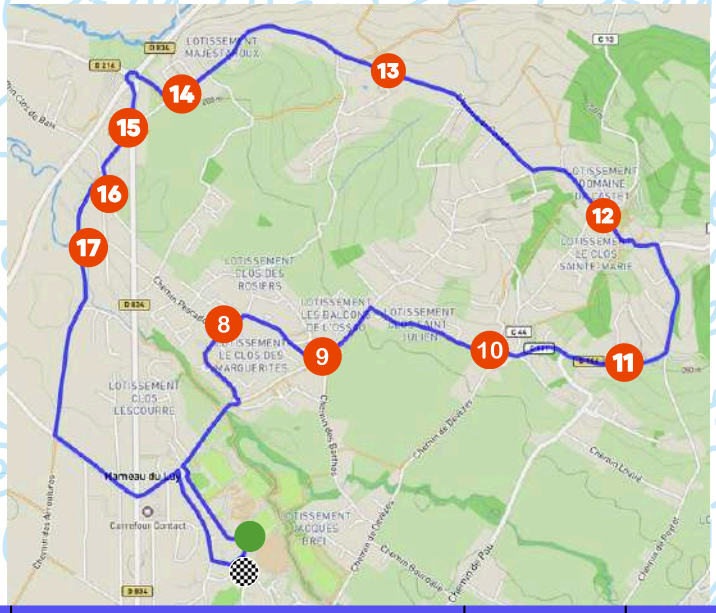

N°	ARRETS	MATIN	SOIR
	Départ groupe scolaire	8h15	16h35
8	**Ch. Pescadou / Rue R. Wagner**	8h17	16h37
9	**Ch. Pescadou / Rd. Point Liben**	8h18	16h38
10	**Chemin de Mouly**	8h21	16h41
11	**Chemin de Pau / Ibanez**	8h22	16h42
12	**Ch. de la Carrère / Presbytère**	8h25	16h45
13	**Chemin de Castet / Rue Boudousse**	8h28	16h48
14	**Chemin de Castet / Rue des Grives**	8h29	16h49
15	**Rte de Bordeaux / Routier Chez Salis**	8h31	16h51
16	**Ch. de Matelots / Clos de Baix**	8h32	16h52
17	**Ch. de Matelots / L'Hacienda**	8h37	16h54
	Arrivée groupe scolaire	8h39	16h59

Les horaires peuvent varier de 5 min

Service Enfance

2, rue Aristide Finco
05.59.33.54.42
service-enfance@serres-castet.fr

Service Facturation de la Mairie

6, chemin de la Carrère
05.59.33.90.08
regies@serres-castet.fr

Centre de loisirs

2, rue Aristide Finco
05.59.33.12.27
06.27.23.73.55
centre-loisirs@serres-castet.fr

École primaire publique

4, rue Aristide Finco
05.59.33.54.37
ce.0640750t@ac-bordeaux.fr

Psychologue scolaire

05.59.33.54.39

SERRES-CASTET